

AAB-PARC EOLIEN DE LONGEVILLE SUR MER
Société par actions simplifiée au capital de 37.000 €
Siège social : 215, rue Samuel Morse, Le Triade II, 34000 Montpellier
484 532 973 RCS MONTPELLIER

(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Et le 28 juin,
A 15 heures,

Au siège social de la Société,

[...]

Propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société (l'« Associé Unique »),

[...]

A pris, en sa qualité d'Associé Unique de la Société, des décisions relatives à la Société sur l'ordre du jour suivant :

[...]

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

[...]

- Prise d'acte de l'arrivée à expiration des mandats des commissaires aux comptes et nomination de la société BMA en remplacement pour une durée de trois exercices ;
- Pouvoirs pour formalités.

[...]

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'Associé Unique,

Après avoir pris connaissance (i) des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et (ii) du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice de sa mission et les comptes dudit exercice,

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 687.223,92 euros comme suit :

Résultat de l'exercice :	687.223,92 €
Augmenté du report à nouveau antérieur :	709.100,91 €
Pour former un bénéfice distribuable de :	1.396.324,83 €

Affectation

- En distribution de dividende à l'associé unique	687.223,92 €
- Au compte report à nouveau	709.100,91 €

Précise que le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour,

Prend acte des distributions de dividendes intervenues au cours des trois exercices précédents :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2021	0	0	757.824
31 décembre 2020	0	0	0
31 décembre 2019	0	0	742.000

[...]

QUATRIEME DECISION

(Prise d'acte de l'arrivée à expiration des mandats des commissaires aux comptes et nomination de la société BMA en remplacement pour une durée de trois exercices)

L'Associé Unique,

Connaissance prise de l'arrivée à expiration des mandats du commissaire aux comptes titulaire, la société DELOITTE & ASSOCIES, et du commissaire aux comptes suppléant, la société BEAS, à l'issue des présentes,

Décide de ne pas renouveler lesdits mandats, et **nomme** en qualité de commissaire aux comptes titulaire, à compter de jour et pour une durée de trois exercices dans le cadre de l'audit légal « petites entreprises », la société BMA AUDIT, société à responsabilité limitée au capital de 1.020 euros, dont le siège social est situé 17 rue des Palourdes, 34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 504 087 453.

CINQUIEME DECISION

(Pouvoirs pour formalités)

L'Associé Unique,

Donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme des présentes et particulièrement à Maître Adrien Guiraud, Cabinet DORIA AVOCATS, situé 23 bis, rue Maguelone 34000, à Montpellier pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires, et généralement pour réaliser toutes formalités légales.

* * *

De tout ce que dessus, il est établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et qui demeurera consigné sur le registre des décisions de l'Associé Unique conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE PRESIDENT



Le Président

ENGIE GREEN FRANCE

Représentée par son directeur général, M. William
ARKWRIGHT

AAB - PARC EOLIEN DE LONGEVILLE-SUR-MER

Société par actions simplifiée

215, rue Samuel Morse – Le Triade II

34000 Montpellier

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

AAB - PARC EOLIEN DE LONGEVILLE-SUR-MER

Société par actions simplifiée

215, rue Samuel Morse – Le Triade II

34000 Montpellier

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Associé unique de la société AAB - PARC EOLIEN DE LONGEVILLE-SUR-MER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAB - PARC EOLIEN DE LONGEVILLE-SUR-MER, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation de la provision pour démantèlement et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 juin 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Marie MAILLIER



COMPTES ANNUELS

AAB – PARC EOLIEN DE LONGEVILLE SUR MER

SIRET : 484 532 973 00068

Société par actions simplifiée unipersonnelle

215 RUE SAMUEL MORSE LE TRIADE II 34000 MONTPELLIER

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	1 119 883	459 115	660 769	707 302
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immos incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	1 119 883	459 115	660 769	707 302
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 501 776	584 480	917 297	963 721
Installations techniques, matériel	11 299 901	5 729 879	5 570 021	5 851 924
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	18 406
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	12 801 677	6 314 359	6 487 318	6 834 051
Participations selon la méthode de meq	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL immobilisations financières	-	-	-	-
Total Actif Immobilisé (II)	13 921 560	6 773 474	7 148 087	7 541 353
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL Stock	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	980 748	-	980 748	290 598
Autres créances	535 407	-	535 407	211 806
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	1 516 155	-	1 516 155	502 404
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
TOTAL Disponibilités	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	69 038	-	69 038	40 870
Total Actif Circulant (III)	1 585 193	-	1 585 193	543 275
Frais d'émission d'emprunt à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Écarts de conversion actif	-	-	-	-
Total Général (I à VI)	15 506 753	6 773 474	8 733 280	8 084 627

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 37 000	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		-	-
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence -	-	-
Réserve légale		3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : -	-	-
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : -	-	-
TOTAL Réserves		3 700	3 700
Report à nouveau		709 101	709 101
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		687 224	757 824
Subventions d'investissement		-	-
Provisions réglementées		2 295 705	2 185 137
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		3 732 729	3 692 761
Produit des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		-	-
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		643 055	612 961
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		643 055	612 961
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : -	370	185
TOTAL Dettes financières		370	185
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		150 416	153 687
Dettes fiscales et sociales		11 224	14 334
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes		4 195 486	3 610 699
TOTAL Dettes d'exploitation		4 357 125	3 778 720
Produits constatés d'avance		-	-
TOTAL DETTES (IV)		4 357 495	3 778 905
Ecarts de conversion passif		-	-
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		8 733 280	8 084 627

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	2 123 560	-	2 123 560	2 286 159
Production vendue services	-	-	-	-
Chiffres d'affaires nets	2 123 560	-	2 123 560	2 286 159
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	18 406
Subventions d'exploitation			-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			-	-
Autres produits			-	0
Total des produits d'exploitation (I)			2 123 560	2 304 565
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-	-
Autres achats et charges externes			507 661	445 725
Impôts, taxes et versements assimilés			123 561	125 126
Salaires et traitements			-	-
Charges sociales			-	-
Dotations d'exploitation	sur Dotations aux amortissements		374 860	712 137
	immobilisations Dotations aux provisions		-	-
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		-	-
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		-	-
Autres charges			0	491
Total des charges d'exploitation (II)			1 006 082	1 283 479
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 117 478	1 021 086
Bénéfice attribué ou perte transférée			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré			-	-
Produits financiers de participations			7 109	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des produits financiers (V)			7 109	-
Dotations financières aux amortissements et provisions			30 094	15 414
Intérêts et charges assimilées			67 628	78 480
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des charges financières (VI)			97 721	93 894
RÉSULTAT FINANCIER			- 90 612	- 93 894
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 026 865	927 192

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	6 642
Reprises sur provisions et transferts de charges	113 403	99 571
Total des produits exceptionnels (VII)	113 403	106 213
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	135
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	223 971	2 218
Total des charges exceptionnelles (VIII)	223 971	2 352
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	- 110 567	103 861
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	229 074	273 229
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 244 072	2 410 778
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 556 848	1 652 954
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	687 224	757 824

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

**AAB – PARC EOLIEN DE
LONGEVILLE SUR MER**

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon des dispositions du plan comptable général (Règl. ANC n°2014-03 relatif au PCG)

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Sur la base des études réalisées par les experts métiers d'Engie, la société a décidé de porter la durée d'amortissement de son parc de 25 ans à 30 ans. Ce changement d'estimation s'applique de manière prospective à compter de l'ouverture de l'exercice 2022.

L'impact de ce changement d'estimation est une dotation aux amortissements sur immobilisations de 375 K€ en 2022, contre 712 K€ en 2021 et les années précédentes.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Nous n'avons pas de fait caractéristique sur cet exercice à vous signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

La société n'emploie pas de personnel (Convention de prestations de services avec Engie Green).

La société ne détient et n'a détenu aucune action propre sur l'exercice.

Les options suivantes ont été prises :

Intégration Fiscale :

La société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Futures Energies Investissements Holding 3.

Conformément à la convention d'intégration fiscale la société PARC EOLIEN DE LONGEVILLE SUR MER est redevable envers la société tête du groupe d'une charge d'impôt égale à l'impôt qu'elle aurait constaté en l'absence d'intégration fiscale.

Au titre de l'intégration fiscale, le montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charge de l'exercice : 229 074 euros

INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

AAB – PARC EOLIEN DE LONGEVILLE SUR MER

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Etats des Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement			-	-	-	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 119 883	-	-	
Terrains			-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	1 501 776	-	-	-	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			11 299 901	-	-	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	
	Matériel de transport	-	-	-	-	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	-	
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	
Immobilisations corporelles en cours			18 406	-	-	
Avances et acomptes			-	-	-	
TOTAL (III)			12 820 083	-	-	
Participations évaluées par mise en équivalence			-	-	-	
Autres participations			-	-	-	
Autres titres immobilisés			-	-	-	
Prêts et autres immobilisations financières			-	-	-	
TOTAL (IV)			-	-	-	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			13 939 967	-	-	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
			Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement-Diminutions par vir			-	-	-	-
Autres immos incorp-Diminutions par vir			-	-	1 119 883	-
Terrains			-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	1 501 776	-	-
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels			-	-	11 299 901	-
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours			-	18 406	-	-
Avances et acomptes			-	-	-	-
TOTAL (III)			-	18 406	12 801 677	-
Participations évaluées par mise en équivalence-Diminutions par vir			-	-	-	-
Autres participations-Diminutions par vir			-	-	-	-
Autres titres immobilisés-Diminutions par vir			-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières-Diminutions par vir			-	-	-	-
TOTAL (IV)			-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			-	18 406	13 921 560	-

Etats des Amortissements

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE						
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		-	-	-	-		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		412 582	46 533	-	459 115		
Terrains		-	-	-	-		
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-		
	Sur sol d'autrui	538 055	46 424	-	584 480		
	Installations générales, agencements	-	-	-	-		
Installations techniques, matériels et outillages		5 447 977	281 902	-	5 729 879		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	-	-	-	-		
	Matériel de transport	-	-	-	-		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	-	-	-	-		
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		5 986 032	328 327	-	6 314 359		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		6 398 614	374 860	-	6 773 474		
Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions :							
sol propre	-	-	-	-	-	-	-
sol autrui	-	-	-	-	-	-	-
install.	223 971	-	-	113 403	-	-	110 568
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	-	-	-	-	-	-	-
Inst gén.	-	-	-	-	-	-	-
M.Transport	-	-	-	-	-	-	-
Mat bureau.	-	-	-	-	-	-	-
Emball.	-	-	-	-	-	-	-
CORPO.	223 971	-	-	113 403	-	-	110 568
Acquis. de titres	-			-			-
TOTAL		-	-	113 403	-	-	110 568
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		-	-	-	-		
Primes de remboursement des obligations		-	-	-	-		

Durée d'Amortissement

Les installations de production d'énergie sont amorties sur 30 ans.

Etat des Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions investissements	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	2 185 137	223 971	113 403	2 295 705
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	-	-	-	-
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL (I)	2 185 137	223 971	113 403	2 295 705
Provisions pour litige	-	-	-	-
Provisions pour garanties	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretien	-	-	-	-
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	612 961	30 094	-	643 055
TOTAL (II)	612 961	30 094	-	643 055
Provisions sur immos incorporelles	-	-	-	-
Provisions sur immos corporelles	-	-	-	-
Provisions sur titres mis en équivalence	-	-	-	-
Provisions sur titres de participations	-	-	-	-
Provisions sur autres immos financières	-	-	-	-
Provisions sur stocks	-	-	-	-
Provisions sur comptes clients	-	-	-	-
Autres provisions pour dépréciations	-	-	-	-
TOTAL (III)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 798 098	254 064	113 403	2 938 760
Dont dotations et reprises d'exploitation	-	-	-	-
Dont dotations et reprises financières	-	30 094	-	-
Dont dotations et reprises exceptionnelles	-	223 971	113 403	-
dépréciations des titres mis en équivalence	-	-	-	-

Provisions réglementées

Les amortissements dérogatoires résultent de la durée d'usage des installations (20 ans) et aussi, le cas échéant, du complément d'amortissement résultant de l'application du mode dégressif fiscal.

Etat des Provisions Autres

(En K€)

	Début d'exercice	Augmentation suite à mise en service	Actualisation complémentaire	Reprise provision	Fin de l'exercice
Provisions démantèlement	613		30		643

Pour les installations des parcs, des provisions pour démantèlement sont constituées. Un composant « actif de démantèlement » est créé en contrepartie, puis amorti linéairement sur la durée de vie du bien subséquent.

Le décret 2011-985 du 23 août 2011 précise le contenu de l'obligation de démantèlement et impose aux sociétés éoliennes la constitution d'une garantie financière.

L'actualisation complémentaire de la provision correspond à l'actualisation de la garantie financière calculée selon la formule d'actualisation des coûts, précisée dans l'arrêté du 26 août 2011.

Accroissements et Allègements de la Dette Future d'IS

(En K€)

	31/12/N	31/12/N-1
Amortissements dérogatoires	2 296	2 185
Déficits reportables	0	0

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				-	-	-	
Prêts				-	-	-	
Autres immos financières				-	-	-	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				-	-	-	
Clients douteux ou litigieux				-	-	-	
Autres créances clients				980 748	980 748	-	
Créances représentatives de titres prêtés				-	-	-	
Personnel et comptes rattachés				-	-	-	
Securité sociale et autres organismes sociaux				-	-	-	
Etat et autres collectivités		Impôts sur les bénéfices		-	-	-	
		Taxe sur la valeur ajoutée		67 460	67 460	-	
		Autres impôts		13 952	13 952	-	
		Etat - divers		-	-	-	
Groupes et associés				453 995	453 995	-	
Débiteurs divers				-	-	-	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				1 516 155	1 516 155	-	
Charges constatées d'avance				69 038	69 038	-	
TOTAL DES CREANCES				1 585 193	1 585 193	-	
Prêts accordés en cours d'exercice				-			
Remboursements obtenus en cours d'exercice				-			
Prêts et avances consentis aux associés				-			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans	
Emprunts obligataires convertibles			-	-	-	-	
Autres emprunts obligataires			-	-	-	-	
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			-	-	-	-	
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			-	-	-	-	
Emprunts et dettes financières divers			370	370	-	-	
Fournisseurs et comptes rattachés			150 416	150 416	-	-	
Personnel et comptes rattachés			-	-	-	-	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			-	-	-	-	
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		-	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		-	-	-	-
		Obligations cautionnées		-	-	-	-
		Autres impôts		11 224	11 224	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-	-	-	
Groupes et associés			4 095 294	-	-	-	
Autres dettes			100 192	100 192	-	-	
Dette représentative de titres empruntés			-	-	-	-	
Produits constatés d'avance			-	-	-	-	
TOTAL DES DETTES			4 357 495	262 201	-	4 095 294	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			-	Emprunts auprès des associés personnes physiques		-	
Emprunts remboursés en cours d'exercice			-				

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeur nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100 €	370			370

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	-
Autres immobilisations financières	-
Créances clients et comptes rattachés	322 022
Personnel et comptes rattachés	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-
Etat et autres collectivités publiques	-
Autres créances	-
Disponibilités	-
Total	322 022

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	322 022
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
TOTAL	322 022

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	370
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	115 685
Dettes fiscales et sociales	11 224
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-
Autres dettes	757 824
Total	885 102

Détail des charges à payer

Charges à payer	Montant
Fournisseurs FNP	108 444
Réceptions commandes	7 241
Intérêts courus non échu	370
CVAE	11 224
Dividendes à payer	757 824
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
TOTAL	885 102

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES	10 664	-	
LOYER	35 755	-	
MAINTENANCE	22 619	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
TOTAL	69 038	-	

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
	- - - - - - - - - - - - -	- - - - - - - - - - - - -	- - - - - - - - - - - - -
TOTAL	-	-	-



*Certifiés conformes à
L'original*

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a stylized, vertical flourish.

COMPTES ANNUELS

AAB – PARC EOLIEN DE LONGEVILLE SUR MER

SIRET : 484 532 973 00068

Société par actions simplifiée unipersonnelle

215 RUE SAMUEL MORSE LE TRIADE II 34000 MONTPELLIER

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions,brevets et droits similaires	1 119 883	459 115	660 769	707 302
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immos incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	1 119 883	459 115	660 769	707 302
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 501 776	584 480	917 297	963 721
Installations techniques, matériel	11 299 901	5 729 879	5 570 021	5 851 924
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	18 406
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	12 801 677	6 314 359	6 487 318	6 834 051
Participations selon la méthode de meq	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL immobilisations financières	-	-	-	-
Total Actif Immobilisé (II)	13 921 560	6 773 474	7 148 087	7 541 353
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL Stock	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	980 748	-	980 748	290 598
Autres créances	535 407	-	535 407	211 806
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	1 516 155	-	1 516 155	502 404
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
TOTAL Disponibilités	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	69 038	-	69 038	40 870
Total Actif Circulant (III)	1 585 193	-	1 585 193	543 275
Frais d'émission d'emprunt à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Écarts de conversion actif	-	-	-	-
Total Général (I à VI)	15 506 753	6 773 474	8 733 280	8 084 627

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 37 000	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		-	-
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence -	-	-
Réserve légale		3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : -	-	-
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : -	-	-
TOTAL Réserves		3 700	3 700
Report à nouveau		709 101	709 101
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		687 224	757 824
Subventions d'investissement		-	-
Provisions réglementées		2 295 705	2 185 137
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		3 732 729	3 692 761
Produit des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		-	-
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		643 055	612 961
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		643 055	612 961
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : -	370	185
TOTAL Dettes financières		370	185
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		150 416	153 687
Dettes fiscales et sociales		11 224	14 334
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes		4 195 486	3 610 699
TOTAL Dettes d'exploitation		4 357 125	3 778 720
Produits constatés d'avance		-	-
TOTAL DETTES (IV)		4 357 495	3 778 905
Ecarts de conversion passif		-	-
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		8 733 280	8 084 627

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	2 123 560	-	2 123 560	2 286 159
Production vendue services	-	-	-	-
Chiffres d'affaires nets	2 123 560	-	2 123 560	2 286 159
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	18 406
Subventions d'exploitation			-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			-	-
Autres produits			-	0
Total des produits d'exploitation (I)			2 123 560	2 304 565
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-	-
Autres achats et charges externes			507 661	445 725
Impôts, taxes et versements assimilés			123 561	125 126
Salaires et traitements			-	-
Charges sociales			-	-
Dotations d'exploitation	sur Dotations aux amortissements		374 860	712 137
	immobilisations Dotations aux provisions		-	-
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		-	-
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		-	-
Autres charges			0	491
Total des charges d'exploitation (II)			1 006 082	1 283 479
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 117 478	1 021 086
Bénéfice attribué ou perte transférée			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré			-	-
Produits financiers de participations			7 109	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des produits financiers (V)			7 109	-
Dotations financières aux amortissements et provisions			30 094	15 414
Intérêts et charges assimilées			67 628	78 480
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des charges financières (VI)			97 721	93 894
RÉSULTAT FINANCIER			- 90 612	- 93 894
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 026 865	927 192

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	6 642
Reprises sur provisions et transferts de charges	113 403	99 571
Total des produits exceptionnels (VII)	113 403	106 213
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	135
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	223 971	2 218
Total des charges exceptionnelles (VIII)	223 971	2 352
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	- 110 567	103 861
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	229 074	273 229
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 244 072	2 410 778
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 556 848	1 652 954
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	687 224	757 824

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

**AAB – PARC EOLIEN DE
LONGEVILLE SUR MER**

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon des dispositions du plan comptable général (Règl. ANC n°2014-03 relatif au PCG)

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Sur la base des études réalisées par les experts métiers d'Engie, la société a décidé de porter la durée d'amortissement de son parc de 25 ans à 30 ans. Ce changement d'estimation s'applique de manière prospective à compter de l'ouverture de l'exercice 2022.

L'impact de ce changement d'estimation est une dotation aux amortissements sur immobilisations de 375 K€ en 2022, contre 712 K€ en 2021 et les années précédentes.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Nous n'avons pas de fait caractéristique sur cet exercice à vous signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

La société n'emploie pas de personnel (Convention de prestations de services avec Engie Green).

La société ne détient et n'a détenu aucune action propre sur l'exercice.

Les options suivantes ont été prises :

Intégration Fiscale :

La société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Futures Energies Investissements Holding 3.

Conformément à la convention d'intégration fiscale la société PARC EOLIEN DE LONGEVILLE SUR MER est redevable envers la société tête du groupe d'une charge d'impôt égale à l'impôt qu'elle aurait constaté en l'absence d'intégration fiscale.

Au titre de l'intégration fiscale, le montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charge de l'exercice : 229 074 euros

INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

AAB – PARC EOLIEN DE LONGEVILLE SUR MER

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Etats des Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement			-	-	-	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 119 883	-	-	
Terrains			-	-	-	
Constructions	Sur sol propre		-	-	-	
	Sur sol d'autrui		1 501 776	-	-	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		-	-	-	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			11 299 901	-	-	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		-	-	-	
	Matériel de transport		-	-	-	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		-	-	-	
	Emballages récupérables et divers		-	-	-	
Immobilisations corporelles en cours			18 406	-	-	
Avances et acomptes			-	-	-	
TOTAL (III)			12 820 083	-	-	
Participations évaluées par mise en équivalence			-	-	-	
Autres participations			-	-	-	
Autres titres immobilisés			-	-	-	
Prêts et autres immobilisations financières			-	-	-	
TOTAL (IV)			-	-	-	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			13 939 967	-	-	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
			Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement-Diminutions par vir			-	-	-	-
Autres immos incorp-Diminutions par vir			-	-	1 119 883	-
Terrains			-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre		-	-	-	-
	Sur sol d'autrui		-	-	1 501 776	-
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels			-	-	11 299 901	-
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		-	-	-	-
	Matériel de transport		-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique		-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers		-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours			-	18 406	-	-
Avances et acomptes			-	-	-	-
TOTAL (III)			-	18 406	12 801 677	-
Participations évaluées par mise en équivalence-Diminutions par vir			-	-	-	-
Autres participations-Diminutions par vir			-	-	-	-
Autres titres immobilisés-Diminutions par vir			-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières-Diminutions par vir			-	-	-	-
TOTAL (IV)			-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			-	18 406	13 921 560	-

Etats des Amortissements

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE						
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		-	-	-	-		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		412 582	46 533	-	459 115		
Terrains		-	-	-	-		
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-		
	Sur sol d'autrui	538 055	46 424	-	584 480		
	Installations générales, agencements	-	-	-	-		
Installations techniques, matériels et outillages		5 447 977	281 902	-	5 729 879		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	-	-	-	-		
	Matériel de transport	-	-	-	-		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	-	-	-	-		
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		5 986 032	328 327	-	6 314 359		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		6 398 614	374 860	-	6 773 474		
Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions :							
sol propre	-	-	-	-	-	-	-
sol autrui	-	-	-	-	-	-	-
install.	223 971	-	-	113 403	-	-	110 568
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	-	-	-	-	-	-	-
Inst gén.	-	-	-	-	-	-	-
M.Transport	-	-	-	-	-	-	-
Mat bureau.	-	-	-	-	-	-	-
Emball.	-	-	-	-	-	-	-
CORPO.	223 971	-	-	113 403	-	-	110 568
Acquis. de titres	-			-			-
TOTAL		-	-	113 403	-	-	110 568
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		-	-	-	-		
Primes de remboursement des obligations		-	-	-	-		

Durée d'Amortissement

Les installations de production d'énergie sont amorties sur 30 ans.

Etat des Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions investissements	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	2 185 137	223 971	113 403	2 295 705
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	-	-	-	-
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL (I)	2 185 137	223 971	113 403	2 295 705
Provisions pour litige	-	-	-	-
Provisions pour garanties	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretien	-	-	-	-
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	612 961	30 094	-	643 055
TOTAL (II)	612 961	30 094	-	643 055
Provisions sur immos incorporelles	-	-	-	-
Provisions sur immos corporelles	-	-	-	-
Provisions sur titres mis en équivalence	-	-	-	-
Provisions sur titres de participations	-	-	-	-
Provisions sur autres immos financières	-	-	-	-
Provisions sur stocks	-	-	-	-
Provisions sur comptes clients	-	-	-	-
Autres provisions pour dépréciations	-	-	-	-
TOTAL (III)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 798 098	254 064	113 403	2 938 760
Dont dotations et reprises d'exploitation	-	-	-	-
Dont dotations et reprises financières	-	30 094	-	-
Dont dotations et reprises exceptionnelles	-	223 971	113 403	-
dépréciations des titres mis en équivalence	-	-	-	-

Provisions réglementées

Les amortissements dérogatoires résultent de la durée d'usage des installations (20 ans) et aussi, le cas échéant, du complément d'amortissement résultant de l'application du mode dégressif fiscal.

Etat des Provisions Autres

(En K€)

	Début d'exercice	Augmentation suite à mise en service	Actualisation complémentaire	Reprise provision	Fin de l'exercice
Provisions démantèlement	613		30		643

Pour les installations des parcs, des provisions pour démantèlement sont constituées. Un composant « actif de démantèlement » est créé en contrepartie, puis amorti linéairement sur la durée de vie du bien subséquent.

Le décret 2011-985 du 23 août 2011 précise le contenu de l'obligation de démantèlement et impose aux sociétés éoliennes la constitution d'une garantie financière.

L'actualisation complémentaire de la provision correspond à l'actualisation de la garantie financière calculée selon la formule d'actualisation des coûts, précisée dans l'arrêté du 26 août 2011.

Accroissements et Allègements de la Dette Future d'IS

(En K€)

	31/12/N	31/12/N-1
Amortissements dérogatoires	2 296	2 185
Déficits reportables	0	0

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				-	-	-	
Prêts				-	-	-	
Autres immos financières				-	-	-	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				-	-	-	
Clients douteux ou litigieux				-	-	-	
Autres créances clients				980 748	980 748	-	
Créances représentatives de titres prêtés				-	-	-	
Personnel et comptes rattachés				-	-	-	
Securité sociale et autres organismes sociaux				-	-	-	
Etat et autres collectivités		Impôts sur les bénéfices		-	-	-	
		Taxe sur la valeur ajoutée		67 460	67 460	-	
		Autres impôts		13 952	13 952	-	
		Etat - divers		-	-	-	
Groupes et associés				453 995	453 995	-	
Débiteurs divers				-	-	-	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				1 516 155	1 516 155	-	
Charges constatées d'avance				69 038	69 038	-	
TOTAL DES CREANCES				1 585 193	1 585 193	-	
Prêts accordés en cours d'exercice				-			
Remboursements obtenus en cours d'exercice				-			
Prêts et avances consentis aux associés				-			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans	
Emprunts obligataires convertibles			-	-	-	-	
Autres emprunts obligataires			-	-	-	-	
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			-	-	-	-	
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			-	-	-	-	
Emprunts et dettes financières divers			370	370	-	-	
Fournisseurs et comptes rattachés			150 416	150 416	-	-	
Personnel et comptes rattachés			-	-	-	-	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			-	-	-	-	
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		-	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		-	-	-	-
		Obligations cautionnées		-	-	-	-
		Autres impôts		11 224	11 224	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-	-	-	
Groupes et associés			4 095 294	-	-	-	
Autres dettes			100 192	100 192	-	-	
Dette représentative de titres empruntés			-	-	-	-	
Produits constatés d'avance			-	-	-	-	
TOTAL DES DETTES			4 357 495	262 201	-	4 095 294	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			-	Emprunts auprès des associés personnes physiques		-	
Emprunts remboursés en cours d'exercice			-				

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeur nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100 €	370			370

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	-
Autres immobilisations financières	-
Créances clients et comptes rattachés	322 022
Personnel et comptes rattachés	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-
Etat et autres collectivités publiques	-
Autres créances	-
Disponibilités	-
Total	322 022

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	322 022
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
TOTAL	322 022

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	370
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	115 685
Dettes fiscales et sociales	11 224
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-
Autres dettes	757 824
Total	885 102

Détail des charges à payer

Charges à payer	Montant
Fournisseurs FNP	108 444
Réceptions commandes	7 241
Intérêts courus non échu	370
CVAE	11 224
Dividendes à payer	757 824
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
TOTAL	885 102

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES	10 664	-	
LOYER	35 755	-	
MAINTENANCE	22 619	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
TOTAL	69 038	-	

Produits constatés d'avance

[illegible]